

ECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ons générales :

cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

Entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05462

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEHNAOUI Naim

Date de naissance : 24/10/1954

Adresse : 11 le du phare Résidence Taghzout cesa

Tél : 06 96 93 53

Total des frais engagés : 100,20

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/09/19

Nom et prénom du malade : Selma Naim Age: 65 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA - artériosclérose diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 30/09/2019

Signature de l'adhérent(e) :

pey

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/09			110,00	<i>Dr Abdellah EL HAITE Médecine Générale et d'Urgence El Moutouf 1 La Rabta Casablanca</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>ZEMMAMAD Nadiya Zemmamad Nadiya avenue du Phare - Résidence Taghazout - Casablanca 03 22 29 35 64</i>	30-09-19	733,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<i>Dr Abdellah EL HAITE Médecine Générale et d'Urgence El Moutouf 1 La Rabta Casablanca</i>	30/09/19			12		110,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bila

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			CCEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552	
		00000000	00000000	
	D	00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	B			
MONTANTS DES SOINS				
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdelouahed EL HAITÉ
 Médecine Générale Et D'urgence
 Echographie
 Electrocardiogramme - Circoncision
Oxygène Médical

الدكتور عبد الواحد الحيطي
 الطب العام والمستعجلات

DIPROSTENE 6,43/2,63 mg

Suspension injectable.

Boîte de 1 seringue pré-remplie de 1ml et 2 aiguilles

P.P.V : 56,60 DH

AMM 235DMP/21/NTT

Distribué par MSD Maroc

6 118001 150137

a, le 30/09/2019

LOT N°:

611 800115 013.7
 DIPROSTENE 1 Seringue
 P.P.V : 56,60 DH
 AMM 235DMP/21/NTT
 Distribué par MSD Maroc
 B.P. 138 Bouskoura

39,30

(54,20x2)	Triaf 50 ml mtf. x 2	Sehn AS	54,20
(81,40)	Omox 20 40 ml qpr n		81,40
(39,30)	Alzactim dipotassium citrate rel.	OS x 2 N.2 1/11	54,20
(139,20)	Eucarb rel.		139,20
(32,00)	Gentyl ppis		
(132,20)	Bactyl ppis		
(23,90x2)	Bactyl ppis		
(64,70)	Pharmacie Lahjaj ZEMMAMA NASSA Avenue du Phare - Résidence Raghazout - Casablanca 05 22 29 35 64		
<u>733,20</u>	<u>En Cas d'urgence : 06 69 83 19 01</u>		
		PPV 132DH20 EXP 10/2020 LOT 78025 1	
		Dr Ab Médecine G Casablanca	
		LOT ?2021 2 EXP 08/2020 PPV 28DH90	
		44,70	

Mediouni 1 - Lahraouiye Casablanca - قرب الصور الأبيض